

Lancement de l'Agence des Médecines Complémentaires et Alternatives :

*Première structure nationale pour favoriser l'essor des pratiques
bénéfiques tout en luttant contre les dérives en santé.*

JEUDI 1ER OCTOBRE À 18H

**Visioconférence de presse
& Présentation grand public** 

de l'Agence des Médecines
Complémentaires
et Alternatives

www.agencemca.org



Avec l'intervention des 3 membres fondateurs



Véronique
SUISSA



Serge
GUERIN



Philippe
DENORMANDIE



Connexion zoom A-MCA
<https://zoom.us/j/99234243593>

Pour en savoir plus
www.agencemca.org

Contact

Véronique SUISSA
Docteure en Psychologie
Directrice Générale A-MCA
@ : contact@agencemca.fr

Nous avons le plaisir de vous annoncer le lancement de l'Agence des Médecines Complémentaires et Alternatives (A-MCA), **première structure nationale** visant à favoriser l'essor des pratiques bénéfiques tout en luttant contre les dérives en santé. Pour ce faire, l'A-MCA développera **initiatives transverses** (débat, expérimentations, publications, formations, etc.)

« Le recours grandissant aux Médecines Complémentaires et Alternatives (MCA)¹ en France soulève un enjeu de santé publique majeur : comment organiser un parcours de soins plus intégratif en favorisant l'accès des approches ayant montré leur efficacité tout en luttant contre la multiplication des méthodes douteuses qui relèvent du charlatanisme ? C'est dans ce contexte qu'est née l'Agence des Médecines Complémentaires et Alternatives. Elle a pour ambition de développer une **stratégie nationale** en faveur d'une intégration cohérente, structurée et sécurisée des MCA. » explique Véronique SUISSA, co-fondatrice et Directrice Générale de l'A-MCA et Docteure en psychologie.

« Conçue comme un **espace de réflexions et d'actions**, l'A-MCA répond à la nécessité d'asseoir une culture du soin centrée sur le *care*. Structurer l'intégration des pratiques en institution, former les praticiens à partir d'un socle de savoir commun et informer les usagers de façon efficiente constituent la clé de voûte de l'A-MCA » précise Serge GUERIN, co-fondateur et président de l'A-MCA.

Dans une logique de décloisonnement des initiatives, l'A-MCA est constituée d'un vaste **comité d'experts** impliquant une variété de personnalités qualifiées (chercheurs, élus, représentants institutionnels...) ajoute Philippe DENORMANDIE, co-fondateur et conseiller médical de l'Agence.

Après la publication de l'ouvrage « Médecines Complémentaires, pour ou contre ? » (Michalon, 2019), le colloque au ministère des Solidarités et de la Santé (2019) et les rencontres parlementaires à l'Assemblée Nationale, les trois co-fondateurs de l'A-MCA sont soutenus par de nombreuses institutions reconnues (France Alzheimer, UFPP, Afsos, Siel bleu, AG2R, Ocirp, etc.) et coopèrent avec l'ensemble de l'écosystème : centres de soins, Ehpad, Universités, laboratoires de recherche, associations, réseaux, mutuelles, etc.